



Communauté d'agglomération
du **Boulonnais**
www.agglo-boulonnais.fr

Guide pratique du compostage individuel

Ici, la réponse à toutes vos
questions pour réussir votre
compost à domicile

Composteurs gratuits depuis 2024





p. **04**
Introduction

p. **06**
Le cycle du compostage

p. **09**
Les étapes pour
composter en bac

p. **11**
Quels ingrédients pour
mon compost ?

p. **13**
Comment utiliser son
compost ?

p. **17**
Foire aux questions (F.A.Q.)

p. **22**
Pour aller plus loin

p. **05**
Le compostage : un geste positif
pour la planète

p. **07**
Les différents types de
compostage individuel

p. **10**
La mise en place
d'un composteur

p. **12**
Les bons gestes pour obtenir
un compost de qualité

p. **14**
Mon compost me parle

p. **20**
Lexique

“ Faire de nos déchets **une ressource** est une de nos priorités environnementales en matière de gestion des déchets. Engagée depuis longtemps dans la politique de retour à la terre des déchets organiques, la CAB subventionnait fortement depuis 2010 l'acquisition de **composteurs individuels** sur son territoire. Depuis mars 2024, la CAB a décidé de s'engager encore plus en offrant à tous les habitants qui le souhaitent un composteur individuel. Ce guide accompagne ce don pour vous apporter **toutes les informations et bonnes pratiques** afin d'obtenir le meilleur des composts. ”

Introduction

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi « Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire » (AGEC) rend **obligatoire** la mise en œuvre du tri à la source des **biodéchets** par les collectivités.

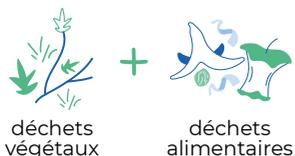
En 2023, **31 600 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles (OMR) ont été collectées sur l'ensemble de la CAB. La poubelle grise représente en moyenne 288,5 kg par an par habitant.

Une solution simple et écologique existe pour trier à la source et valoriser vos biodéchets si vous disposez d'un jardin :

LE COMPOSTAGE.

Ce guide a pour vocation de vous accompagner pas-à-pas dans la mise en œuvre du compostage à domicile.

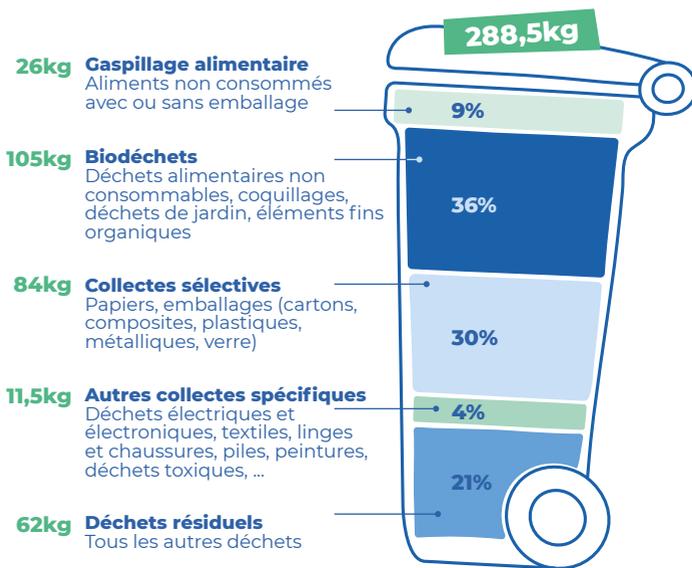
Qu'est-ce que les **biodéchets** ?



Frédéric Cuvillier

Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais
Maire de Boulogne-sur-Mer
Ancien Ministre

Plus de **36%** des déchets dans les ordures ménagères résiduelles sont des biodéchets et pourraient être valorisés.



LE COMPOSTAGE : un GESTE POSITIF pour la PLANÈTE

Une solution simple et écologique pour avoir un impact positif sur la planète !

VALORISER PLUS DE DÉCHETS :

Réduction d'environ 1/3 du poids de nos poubelles grises (105 kg).

LIMITER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE :

Moins de transports, moins d'enfouissement ou d'incinération des déchets.

APPRENDRE LA NATURE EN FAMILLE ET EN S'AMUSANT :

Reproduction du cycle de la nature en transformant les déchets organiques en compost.

ENRICHIR LE SOL ET SA FAUNE :

Limitation du développement d'organismes pathogènes et protection des plantes contre les nuisibles. Aération du sol qui le rend plus maniable, amélioration de la rétention d'eau.

FABRIQUER UN ENGRAIS 100% NATUREL ET NOURRIR LA TERRE :

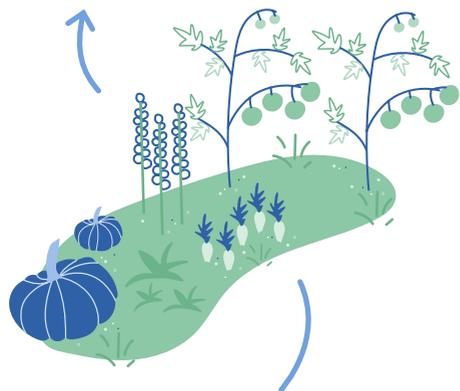
Création d'humus par la décomposition des biodéchets qui favorise la vie dans le sol et améliore son potentiel agronomique.

LE CYCLE du COMPOSTAGE

environ 12 mois

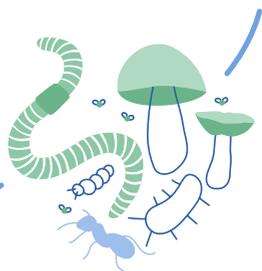
DÉCHETS DE LA CUISINE ET DU JARDIN

Le compostage est une pratique ancienne, qui permet de transformer les déchets de cuisine et de jardin en **amendement organique riche** bon pour le sol et la croissance des végétaux.



DÉGRADATION DE LA MATIÈRE ORGANIQUE

Ce processus biologique de décomposition est réalisé par des **êtres vivants** (champignons, vers, insectes, acariens) qui comme nous, ont besoin d'air, de nourriture et d'eau pour dégrader les matières et résidus végétaux. Cette décomposition est **accélérée** dans le composteur.



PRODUCTION D'UN ENGRAIS NATUREL

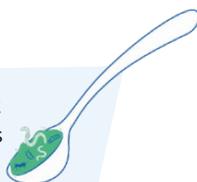
Le compost, reconnaissable à sa teinte **brunâtre** et son odeur de **sous bois**, permet de nourrir le sol qui, à son tour, renforce la vigueur des plantes une fois mélangé à la terre.



DÉCOMPOSITION EN COMPOST

L'homme en compostant **imite la nature** : les feuilles et le bois mort se décomposent naturellement et lentement pour former l'humus.

D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), une cuillère à soupe de sol contient plus d'organismes vivants qu'il n'y a d'humains sur la planète !



LES DIFFÉRENTS TYPES de COMPOSTAGE INDIVIDUEL

1. Le compostage en tas

Avec cette technique, les biodéchets sont regroupés en tas directement sur le sol, avec à sa base, du branchage grossier pour le drainage. Cette technique est conseillée pour les **grands jardins** et pour accueillir une **grande quantité de biodéchets**.

Pour une production optimale, les tas doivent avoir une hauteur entre 0,5 m à 1,5 m. Ce type de compostage permet de transformer plus facilement une grande quantité de déchets.



✓ AVANTAGES

- **Aucune contrainte de volume.** Vous pouvez réaliser le compost que vous souhaitez selon votre utilisation
- **Accessibilité des déchets** et visibilité à tout moment
- **Simple** à faire et à utiliser
- **Aération naturelle**
- **Inutile d'arroser**, la pluie s'en chargera pour vous.

✗ CONTRAINTES

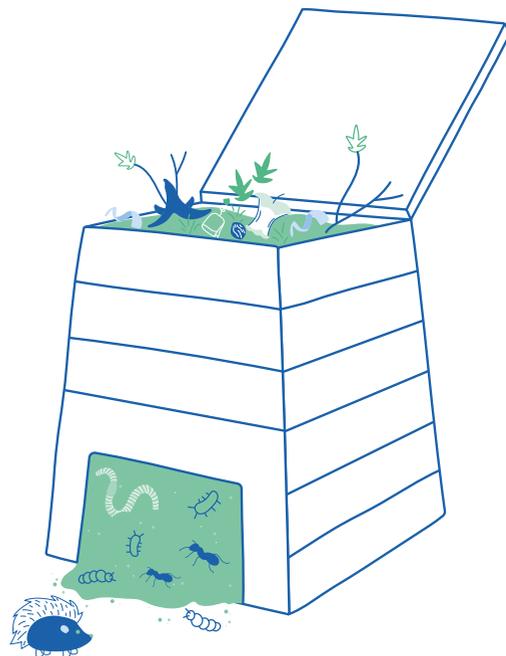
- Soumis aux **aléas climatiques** (donc compost plus long à obtenir)
- Aspect **visuel** à gérer
- Risque de lessivage du tas et **perte de ses nutriments** si pluie sur une longue période.

Durée :
De 12 à 15 mois en moyenne

LES DIFFÉRENTS TYPES de COMPOSTAGE INDIVIDUEL

2. Le composteur

Contenant en bois ou en plastique avec couvercle qui va pouvoir accueillir vos déchets alimentaires (déchets de table et de cuisine) mais aussi les déchets de jardin (tontes de pelouse ou feuilles mortes).



AVANTAGES

- Montée en température **facilitée**
- Obtention du compost via cette technique en moyenne **plus rapide** qu'avec un simple tas
- Biodéchets **protégés** des animaux, des intempéries
- Limitation des **nuisances** et plus discret
- Espace de compostage **réduit** et parfaitement délimité.

CONTRAINTES

- Volume disponible **moindre** qu'en tas, mais possibilité de disposer de plusieurs composteurs*
- Nécessite plus de surveillance de **l'humidité**
- Brassage** moins aisé.

* Pour rappel, la CAB permet à l'ensemble des foyers de l'agglomération de bénéficier d'un composteur gratuit. Tout composteur supplémentaire devra être acquis par leurs propres moyens.

DURÉE :
DE 10 À 12 MOIS EN MOYENNE

LES ÉTAPES pour COMPOSTER en BAC

1

J'OBTIENS UN KIT DE COMPOSTAGE GRATUIT (À DEMANDER EN MAIRIE)

- Demande d'un kit de compostage bois ou plastique auprès de la commune (qui fait le lien avec la CAB), composé d'un composteur bois ou plastique (400 L, 600 L ou 800 L), d'un guide de compostage et d'un bioseau.
 - Dossier complet à rendre avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile
 - Récupération du kit de compostage en déchetterie.
- Pour une parfaite intégration dans votre jardin, installez un treillis à proximité et faites-y pousser des fleurs.



2

JE CHOISIS LE LIEU D'IMPLANTATION DE MON COMPOSTEUR

- Emplacement **plat**
- En **contact direct** avec la terre pour que les micro-organismes et les vers y accèdent facilement
- Endroit **semi ombragé**, frais (sous un arbre ou contre une haie par exemple)
- Si possible **à l'abri du vent**
- Pour plus de confort, dans un endroit **accessible facilement** depuis votre habitation ou à proximité de votre potager pour un usage direct.

S'il pleut, un compost proche de mon habitation facilitera l'apport des biodéchets.

3

JE M'ÉQUIPE EN OUTILS DE COMPOSTAGE

- Un **bioseau** fourni par la CAB : facilement lavable, permettra de stocker puis transporter les biodéchets de votre habitation vers votre composteur.
- Outils complémentaires pouvant être utiles pour entretenir son compost :**
 - Une **tige aérateur** pour mélanger les biodéchets en décomposition et aérer le compost
 - Une **griffe** pour mélanger les déchets en surface
 - Une **fourche** pour faciliter le transfert des matières
 - Une **pelle** pour récupérer le compost mûr.

LA MISE EN PLACE d'un COMPOSTEUR

Dans l'idéal, je commence mon compost au printemps !

1

Sarcler ou scarifier le sol pour favoriser les échanges directs avec les micro-organismes, les vers et les insectes présents dans le sol.

2

Disposer dans le fond de mon composteur des **éléments grossiers** pour réaliser un bon drainage.

3

Verser mes **biodéchets**. Pas d'apports supérieur à 20 cm.

4

Étaler puis mélanger avec la couche superficielle (sur les 20 premiers centimètres).

5

Recouvrir de matière structurante et carbonnée : broyat de branches, feuilles mortes...

6

Brasser régulièrement le compost toutes les 4 à 6 semaines. Le premier brassage ne devra être réalisé qu'après 2 à 4 semaines pour éviter de faire redescendre la température et ainsi permettre de maintenir l'activité des organismes en charge de la décomposition de la matière organique.

L'opération de compostage nécessite un contrôle régulier de la qualité de la matière !

QUELS INGRÉDIENTS pour mon COMPOST ?

Pour faire un bon compost, j'alterne les couches de matières sèches et humides !

1/3

Matières sèches : dures, riches en carbone, ligneuses et plus grossières.

Marc de café et filtres en papier

Rouleaux en carton

Feuilles mortes

Broyat de bois

Tontes de gazon sèches

Fleurs fanées

Paille et foin

Noyaux et coquilles de fruits broyés

Sciure et copeaux de bois

2/3

Matières humides : molles, généralement riches en azote et fines.

Épluchures de fruits et de légumes

Restes de repas

Sachets de thé

Essuie-tout blanc

Fruits et légumes non consommables

Coquilles d'œufs

Plus mes biodéchets sont petits, plus ils se décomposeront vite

MON COMPOST DIGÈRE DIFFICILEMENT

- Les coquilles d'œufs
- Les épluchures d'agrumes
- Les coques de fruits
- Le pain
- Les coquilles de fruits de mer...

Si j'ajoute des restes de repas, viandes, poissons, je recouvre ces apports avec de la matière sèche. Pour faciliter la digestion de mon compost, je concasse et découpe certains de ces apports (coquilles d'œufs, épluchures d'agrumes, pain, ...).

MON COMPOST N'AIME PAS

- La litière de mes animaux domestiques
- Les étiquettes de fruits, les emballages
- Les sacs plastiques biodégradables
- Les matières grasses, huiles végétales, beurre
- Les produits chimiques
- Les capsules de café en plastique biodégradables
- Les os, et arêtes de poissons
- Les végétaux malades ou traités chimiquement
- Les papiers avec encres...

LES BONS GESTES

pour OBTENIR un COMPOST de QUALITÉ

Pour maintenir un environnement favorable aux organismes qui transforment les déchets en compost, 4 règles d'or à respecter !

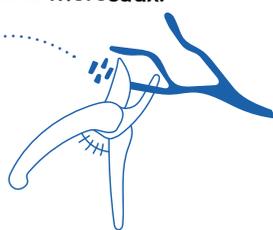
1. Équilibrer les apports

Pour faire un bon compost, il est nécessaire d'avoir un **bon équilibre** entre déchets **verts** (mous et humides) et déchets **bruns** (durs et secs) et de varier la nature des biodéchets !



2. Fragmenter, diviser

Pour faciliter le travail des organismes vivants, découpez les apports en **petits morceaux**.



4. Aérer et décompacter

À tout moment, peu importe le niveau de remplissage, laissez respirer votre compost en le remuant **régulièrement** avec la tige aératrice. Sa transformation se fera plus vite et sans odeurs.



3. Vérifier l'humidité

Le compost doit être humide, mais **sans excès**. Trop d'humidité empêche l'aération, ce qui freine le processus de compostage et dégage de mauvaises odeurs. Un manque d'humidité tue les micro-organismes et arrête le processus.

Test de la poignée : prenez une poignée de compost, pressez. Il faut que quelques gouttes perlent. Rien ne coule : rectifiez en ajoutant, de préférence, de l'eau de pluie ! Ça coule abondamment : rectifiez en ajoutant de la matière sèche.



Si votre compost stagne et n'arrive pas à maturité, mélangez-le afin de relancer le processus ! Il faudra éventuellement remouiller un peu le tout en mélangeant « à la fourche légère ».

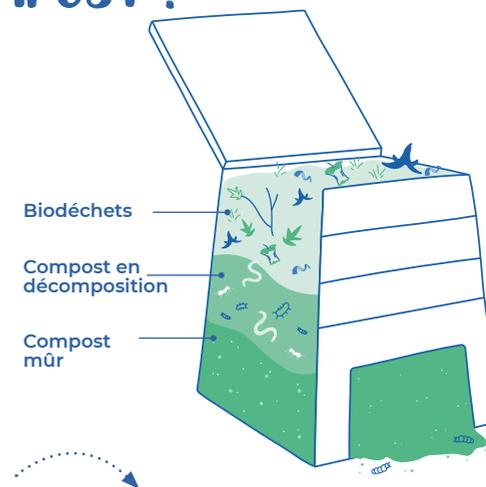
COMMENT UTILISER son COMPOST ?

COMPOST JEUNE : UTILISATION EN SURFACE

- Entre 3 à 6 mois : les matières sont en cours de décomposition
- Couverture du sol entre 2 et 3 cm au pied des **arbustes ou arbres** ou entre les rangs des **cultures potagères** à l'automne
- Transformation en **humus** grâce aux vers de terre et micro-organismes du sol.

COMPOST MÛR : EN ENGRAIS

- Entre 10 à 12 mois environ : les matières sont décomposées, son aspect est **homogène**, de couleur **sombre**. Il dégage une agréable odeur de sous-bois, a une structure grumeleuse et les décomposeurs sont absents
- Épandage **au pied** des rosiers, fleurs, légumes ou de haies, jardin d'ornement
- En support** de culture (potager, rempotage, cultures de fleurs, plantes d'intérieur, ...)



Pour savoir si le compost est mûr, le test du « cresson » :

Plantez des graines de cresson aliénois, qui ont la particularité de germer rapidement (2 à 7 jours) et sont très réactives à la nature du sol. Si au bout d'une douzaine de jours toutes vos graines ont germé et que les plantules sont vaillantes, le compost est mûr !

AU POTAGER, MASSIFS DE FLEURS

À l'automne sur les parties libres ou au printemps 15 jours avant les semis.

Répandez-le sur le sol (1 à 5 cm d'épaisseur) puis griffez-le dans les 10 premiers centimètres du sol.

Jusqu'à 3kg/m²/an

SUR LES SOLS SABLEUX OU ARGILEUX

Toute l'année

Jusqu'à 1kg/m²/an

JARDINIÈRES (REMPOTAGE, SEMIS...)

Toute l'année

Mélangez 1/3 de compost avec 2/3 de terre puis utilisez ce support pour vos cultures.

PETITS FRUITS OU ARBRES FRUITIERS

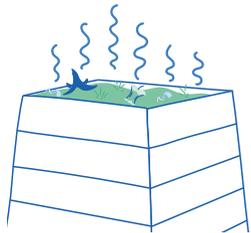
Été ou automne

Jusqu'à 3kg/m²/an

MON COMPOST me PARLE

La fabrication d'un compost passe par plusieurs phases. Pour vous assurer que votre compost est en bonne santé, **nous vous donnons les clés pour comprendre ce qu'il cherche à vous dire.**

Votre composteur fume



Pas d'inquiétude, c'est qu'il est en **pleine décomposition**. En effet, la température d'un composteur peut monter jusqu'à **70°C**. Cette montée en température est directement due à l'activité des micro-organismes qui travaillent à la décomposition des matières.

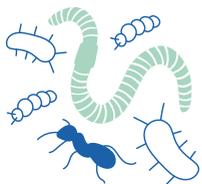
Aérer régulièrement pour réguler la température du compost qui ne doit **pas être trop élevée** au risque de tuer les organismes présents.

Au contraire, votre composteur ne dégage pas de chaleur

Le compost **manque** d'humidité ou de matières humides.

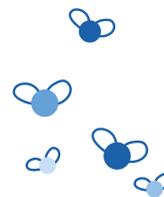
- Vérifier l'**humidité** de votre compost et si nécessaire (après le test de la poignée page 12) rajouter de l'eau ou des matières humides.
- Vérifier que votre compost ne soit **ni trop aéré ni trop compact**.

Votre composteur est envahi de vers de terre, cloportes et autres insectes



Lorsque vous allez mélanger vos déchets humides et secs, il se peut que vous rencontriez des vers, insectes, larves, fourmis, cloportes. La présence de **décomposeurs** est un gage de qualité de votre compost, qui est un espace de vie « 5 étoiles » pour ces habitants.

Votre compost est envahi de moucheron ou mouches d'un bleu métallique



Les moucherons sont souvent attirés par les **restes de fruits sucrés** présents à la surface du compost, mais leur présence peut aussi traduire un problème d'humidité trop importante.

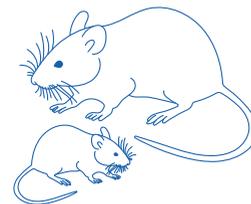
- Recouvrir de feuilles mortes ou de broyats et/ou mélanger votre compost.
- Laisser le composteur **ouvert**.

Votre compost dégage des odeurs nauséabondes (œuf pourri par exemple)

Votre compost est trop humide, tassé et manque d'oxygène. Il peut être aussi trop riche en matières humides.

- Aérer le compost **régulièrement**, qu'il soit plein ou non, avec la tige aératrice et laisser le couvercle ouvert quelques heures.
- Incorporer des **matières sèches** telles que des feuilles mortes.

Votre composteur accueille des rongeurs



Les rongeurs étaient d'ores et déjà présents dans le voisinage et ont été attirés par la chaleur du compost.

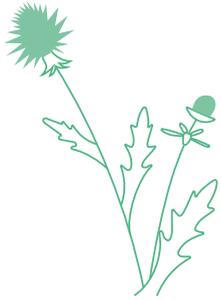
- Arrêter les **apports** de types viandes, poissons et produits laitiers et s'assurer qu'ils sont bien **recouverts** de matières sèches.
- Installer des **grilles** au pied du composteur pour bloquer l'intrusion des rongeurs
- **Brasser le compost** régulièrement. Les rongeurs n'aiment pas être dérangés.

Votre compost se décompose lentement

Les particules de compost sont trop grosses ou le taux d'humidité est insuffisant.

- Assurez vous que votre compost est bien **en contact avec le sol**
- Vérifier à ne pas mettre de trop **gros morceaux**
- Veillez au bon **équilibre** matières humides / matières sèches
- **Arrosez une fois par semaine** en utilisant de préférence de l'eau de pluie ou en laissant ouvert le couvercle de votre compost quelques minutes lorsqu'il pleut.

Votre compost est envahi de mauvaises herbes



La température est **insuffisante**.

- Vérifier la température de votre compost
- Ne plus mettre de tomates, ni de plantes en graines ou malades...

Votre compost est gris et blanc et trop dense

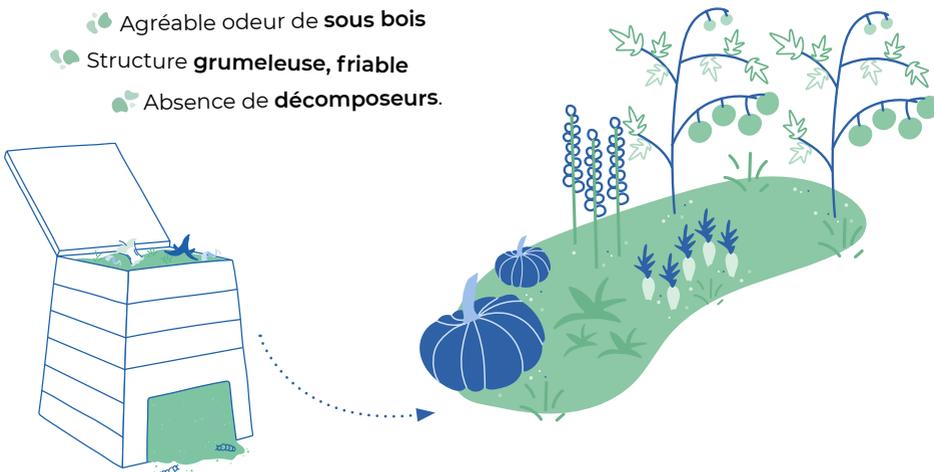
Le centre du tas est tassé, l'air n'y pénètre plus. Le tas est **trop sec**.

- **Brasser intégralement** le compost, aérer, décompacter et humidifier si besoin.

Votre compost est mûr, prêt à être utilisé comme engrais

Si votre compost est **mûr**, il présentera les caractéristiques suivantes :

- Aspect **homogène**
- Couleur **sombre**
- Agréable odeur de **sous bois**
- Structure **grumeleuse, friable**
- Absence de **décomposeurs**.



FAQ

Pouvez-vous mettre des cendres de bois dans le compost ?

NON, ou bien en faible quantité et froide car le risque est d'asphyxier le compost. Vous pouvez néanmoins les utiliser dans le jardin pour nourrir votre sol si celui-ci est **trop acide**. Vous pouvez les utiliser également pour lutter contre les **mousses et les limaces en petite quantité**.

Que faire en cas de production trop importante de déchets verts saisonniers ?

Lorsqu'une quantité importante de tonte est à éliminer, **plusieurs solutions** s'offrent à vous :

- Rassemblez-les en tas et laissez le volume réduire par **dessèchement**, hors du composteur. Dans ce cas, réalisez du compostage en tas. Incorporez ensuite progressivement des **petites quantités** de ce tas en prenant soin de compléter avec les déchets humides.
- Utilisez les tontes **en paillage** avec des feuilles mortes au pied de vos plantations. Elles auront tout l'hiver pour se dégrader et faire de **l'humus** pour nourrir votre sol. Elles **empêcheront** la prolifération de mauvaises herbes et permettront de maintenir en période de sécheresse une humidité relative au sol. Attention à ne pas dépasser 10 cm d'épaisseur pour éviter au paillage de **fermenter**.

- Rendez-vous **en déchetterie** pour évacuer le volume excédentaire de déchets verts produits.

Comment composter des branches ?

Il est nécessaire de les **sectionner** en tronçons de 2 à 3 cm maximum, à l'aide d'un sécateur par exemple. L'utilisation d'un **broyeur** est pratique pour réduire plus rapidement le volume de ses déchets. Le broyat est très utile pour assurer une bonne recette de compost.

Pouvez-vous composter en hiver ?

OUI, il faut savoir que la température extérieure en hiver **ralentit** la transformation du compost, cela **n'empêche pas** le bon fonctionnement de votre composteur.

Que faire des coquilles de fruits de mer ?

Les coquilles de fruits de mer peuvent être mises dans le compost si elles sont **broyées** au préalable et en **petite quantité**.

Au jardin, les coquilles d'huîtres apportent des **minéraux** aux plantes qui rééquilibrent les sols acides. On peut donc les casser en gros morceaux afin de les placer dans les pots de plantes. L'effet sera identique à celui des **billes d'argile**. Tout comme un paillis classique, le broyat de coquilles de fruits de mer empêche également les **mauvaises herbes** de pousser, permet de garder l'**humidité** des arrosages ou de la rosée, et protège le sol **du gel et de la canicule**.

Vous pouvez également les donner concassées à vos **poules** afin d'aider leurs coquilles d'œufs à être plus solides !

Astuces de grand mère : vous pouvez mettre une coquille d'huître dans votre bouilloire comme antitartre naturel. Le calcaire ira se fixer sur la coquille.

Vous pouvez également les déposer dans un **PAV de déchets alimentaires**.



Pour plus d'informations sur les PAV biodéchets, flashez ce QR code.

Pouvez-vous mettre des « mauvaises » herbes dans le compost ?

OUI, si elles ne sont pas montées en graines. Dans le cas contraire, il faut s'assurer d'une longue maturation.



Pouvez-vous mettre les sacs biosourcés, biodégradables ou compostables dans votre composteur ?

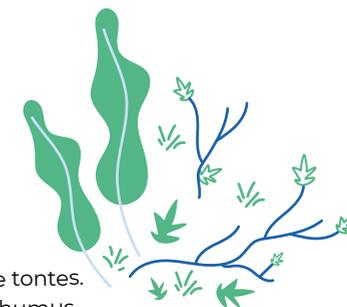
NON, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail recommande de ne mettre **aucune matière plastique**, même libellée « biodégradable » et/ou « compostable », dans les composteurs domestiques et collectifs.

En effet, il n'est pas garanti que ces matières plastiques se dégradent totalement dans les composteurs domestiques. De ce fait, lors de l'épandage par un particulier d'un compost dans son potager pour cultiver des légumes par exemple, une **contamination** de l'environnement ou des cultures locales ne peut être exclue. Vous pouvez, par contre, les déposer dans un **PAV biodéchets**.

Que faire pour limiter ma production de déchets verts saisonniers ?

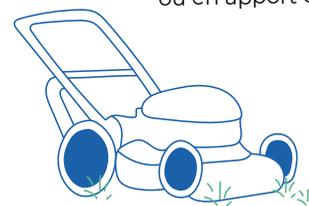
Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- **Pailler** vos plantations avec les feuilles mortes et restes de tontes. Ce paillage aura tout l'hiver pour se dégrader et faire de l'humus pour **nourrir** votre sol. Il empêchera la prolifération de mauvaises herbes et permettra de maintenir en période de sécheresse une humidité relative au sol. Attention à ne pas dépasser 10 cm d'épaisseur pour éviter au paillage de **fermenter**.



- Utiliser le **mulching** pour son entretien de gazon. « *Mulch* » en anglais signifie **paillage**. Par extension le *mulching* est donc une technique de tonte **sans ramassage** de l'herbe coupée. Cela permet de combiner plusieurs actions en une tonte : **paillage et fertilisation**. Pour faire un *mulch* correct, il faut avoir une tondeuse *mulcheuse* ou un kit *mulching*. La partie haute de l'herbe est coupée en petits fragments qui se redéposent **uniformément** sur la pelouse, pour former un *mulch* ou paillis. Le broyat rejeté permet de **conserver l'humidité et nourrir le gazon**.

- **Broyer** les branchages et utiliser le résultat en paillage ou en apport dans le composteur.



Quelques conseils pour une tonte optimale et responsable :

- Tondre à **1/3** de la hauteur
- Tondre avec une vitesse **modérée**
- Tondre en **alternant la direction** des passages, afin que la coupe soit efficace et la dispersion des fines particules plus homogène
- Ne pas tondre en période de **canicule**
- En **période sèche**, ne pas trop réduire la hauteur du gazon
- Si l'herbe n'est pas assez finement broyée (forme des paquets), il y a un risque de **formation d'une couche compacte** qui empêche les infiltrations d'eau et entraîne la formation de mousse. Il faudra alors utiliser un scarificateur ou un aérateur.

LE LEXIQUE du COMPOST



Engrais :

Substance naturelle, telle que le compost, ou artificielle utilisée pour **enrichir** le sol et **nourrir** les plantes.

Amendement organique :

Substance incorporée au sol dans le but d'**améliorer ses propriétés physiques** (stabilisation, aération, lutte contre l'érosion), **chimiques** (fertilisation) et **biologiques** (renforcement de la résistance et de l'activité biologique). Il peut s'agir de compost, de fumiers d'animaux d'élevage.



Décomposeurs :

Ensemble des organismes vivants qui se nourrissent de matière organique et la transforment en humus.

Exemples : vers de terre, insectes, micro-organismes, ...

Potentiel agronomique :

Capacité du sol à **transformer** la matière organique en éléments nutritifs pour la plante.

Biodéchets :

Déchets non dangereux biodégradables de jardin, déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.

OMR :

Ordures ménagères résiduelles.

Matière organique :

Toute matière qui est ou était **vivante** ou a été produite par un organisme **vivant**.

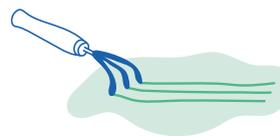
Sarcler :

Arracher, **en extirpant les racines**, avec un outil, débarrasser une culture de ces mauvaises herbes.



Micro-organismes :

Organismes qui ne peuvent être vus sans grossissement. On peut retrouver dans le compost des bactéries, des moisissures. Ils jouent un **rôle primordial** dans la décomposition de la matière organique. Ils sont facilement détruits par un travail intensif du compost.



Scarifier :

Action de jardinage qui consiste à **griffer la terre en surface** pour aérer le sol et faciliter ensuite les échanges entre les plantes et le sol ainsi qu'entre les organismes du compost et le sol.

Humus :

Le **compost fini**, formé par la décomposition des matières végétales et animales par l'action des décomposeurs. L'humus retient et libère lentement les **nutriments** aux plantes.

Broyat :

Terme qui désigne le résultat du **broyage des branches**.

Fertilisation :

Processus consistant à apporter au sol les éléments nécessaires au **développement** des plantes et à l'entretien ou l'amélioration de la vie du sol. Il peut s'agir d'engrais ou d'amendement organique.

Organisme pathogène :

Organisme pouvant causer une **maladie**.

Paillage, paillis :

Couche de matériau protecteur posée sur le sol servant à garder l'humidité de la terre.



Pour aller plus loin, JE VALORISE mes BIODÉCHETS et lutte contre le GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En France, les pertes et gaspillages alimentaires représentent **10 millions de tonnes** de produits par an, soit une valeur commerciale estimée à **16 milliards d'euros**.

Ce gaspillage représente un **prélèvement inutile** de ressources naturelles, telles que les terres cultivables et l'eau, et des émissions de gaz à effet de serre qui pourraient être évitées. Ces dernières sont évaluées par l'Ademe à **3 %** de l'ensemble des émissions nationales.

Ce sont des déchets qui **pourraient être évités** et qui n'auraient donc pas à être traités et n'engendreraient pas les coûts de gestion associés. Toutes les étapes de la chaîne alimentaire, production, transformation, distribution et consommation, participent aux pertes et gaspillages alimentaires.

Sur notre territoire, le gaspillage alimentaire représente :
26kg/an/habitant



Engagez-vous aux côtés de la CAB pour valoriser vos biodéchets via le compostage, mais aussi pour limiter le gaspillage alimentaire.

Quelques idées de recettes pour valoriser vos déchets alimentaires et limiter le gaspillage :

Pain perdu

Pesto de fanes de radis

Pudding

Soupe de légumes

Chips de légumes

Bouillon de légumes

Tarte aux fanes de carottes

Engagez-vous aux côtés de la CAB

✓ Pour réduire les OMR enfouies ou incinérées et donc les gaz à effet de serre.

✓ Pour faire disparaître la proportion de déchets valorisables encore présents dans la poubelle grise.

✓ Pour améliorer la qualité du sol de vos jardins pour qu'ils soient plus beaux et productifs.

Pour obtenir un kit de compostage

Rapprochez vous de votre mairie qui enregistrera votre demande et la transmettra à nos services. Une formation aux bonnes pratiques de compostage vous sera transmise lors de la remise du kit.



Pour toute information complémentaire

Contactez nous par mail à l'adresse dechets@agglo-boulonnais.fr
Si vous souhaitez un accompagnement personnalisé pour la mise en place ou le suivi de votre composteur, nos agents se tiennent à votre disposition.

Pour plus d'informations sur les PAV biodéchets

Scannez le QR code. La page web consacrée aux points d'apport volontaire (PAV) **biodéchets** vous indiquera tout ce que vous pouvez déposer ou ne pas déposer dans ces PAV.

